



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E183531

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2026

ÉDITÉ LE

04/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/01/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2020B00194

Siret : 882 297 658 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4720384

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE 88229765800016

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE 88229765800016

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : ETS SAM PLOMBERIE CHAUFFAGE

21 CHEMIN DE LA BASSE JOLY
88110 RAON-L'ETAPE

Téléphone : 06 21 60 03 50

Portable : 06 21 60 03 50

Site Internet : [samplomberiechauffage](http://samplomberiechauffage.com)

E-mail : samplomberie@hotmail.com

Responsabilité légale :
STRUB SAMUEL PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/05/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	31/05/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/05/2022
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	03/07/2025
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	03/07/2025
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	31/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.